



La lettre aux Thourisiens

Juin 2026 - N°182

Compte-rendu de conseil municipal Séance du 3 juillet 2026

Révision des loyers des logements communaux

Le conseil valide la révision des loyers des logements communaux prévue au 1^{er} juillet et applique une hausse de 0,78 % conformément à l'indice INSEE.

Rénovation de la voirie

Le conseil valide la proposition de l'entreprise PIGEON TP pour un montant de 27 803,28 € TTC pour la réalisation d'un bicouche sur les routes du Champ Blanc, du Fresne au niveau du boviduc du Val, de la Métairie Neuve, de la Noé Piel, et de la Pilais. Cinq tonnes de PATA seront appliquées sur l'ensemble de la commune. Il approuve également l'arasement complet des bas-côtés des routes et chemins de la zone Sud-Est, préalable au curage des fossés.

Les routes du Pâtis et de Beaumont Féraud seront reprises par l'entreprise Eiffage suite aux travaux non satisfaisants de 2025.

Révision des tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2026-2027

Le conseil valide les tarifs du restaurant scolaire et reprend l'augmentation de 2,22 % appliquée par l'ESAT de Retiers, portant le repas à 4,59 € TTC. La commune continue d'assumer les frais de personnel, d'encadrement et les charges du bâtiment. L'ensemble des tarifs est disponible en mairie.

Commission « Affaires scolaires »

Les effectifs pour la rentrée 2026 sont estimés à 124 élèves, dont 56 résidant à Thourie. Face aux problèmes de chaleur, une réflexion est engagée : la consultation pour des films solaires sur la verrière est en cours. Le conseil valide aussi le principe d'installer des volets sur toutes les fenêtres et d'étudier la pertinence d'une climatisation.

(suite p 2)

Fermeture estivale

La mairie et l'agence postale seront fermées les samedis de juillet et août.

Futur pôle santé : Une opportunité d'installation pour un exercice partagé en zone rurale



Dans le cadre du développement de son offre de soin, la commune propose à la location un cabinet pour accueillir, à tour de rôle, différentes spécialités médicales et paramédicales afin de créer une synergie locale entre différents praticiens : médecin, infirmier-es, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, diététicienne ...).

Conforme aux normes PMR, ce cabinet, situé en centre bourg, est idéalement placé avec un parking à proximité.

Spacieuse et lumineuse, la pièce de soin a été pensée pour convenir au plus grand nombre. Equipée de grands placards, chaque praticien pourra y stocker son matériel.

Complété par une salle d'attente et une pièce dédiée à l'intendance avec coin cuisine, l'ensemble se veut fonctionnel.

Un tarif de location à la demi journée à 30 € a été fixé pour permettre aux praticiens d'adapter leur présence à la demande. Toutefois, une location plus régulière, hebdomadaire ou à temps plein est également envisageable en fonction des besoins de chacun.

Disponible dès cet été 2026, nous n'attendons plus que vous !

Renseignements en mairie au 02 99 43 11 41 ou mairiethourie@wanadoo.fr



Clarification de la situation avec Mazette

Le centre social Mazette gère des accueils de loisirs sur plusieurs communes du secteur. Après 4 ans de fonctionnement, celui de Thourie a été fermé faute de fréquentation suffisante.

Chaque commune participe au prorata de la fréquentation de ses enfants. Un litige persiste sur l'application d'un tarif de 10.64 € / journée enfant pour toutes les communes alors que celle de Retiers ne participe qu'à hauteur de 7.65 €. Malgré plusieurs tentatives pour harmoniser les tarifs, aucun accord n'a été trouvé. La municipalité a donc décidé d'appliquer le tarif de 7,65 € par journée-enfant. Mazette a récemment informé les familles que leurs enfants pourraient ne plus être accueillis si la commune n'appliquait pas le tarif de 10,64 €. Le conseil souhaite organiser une réunion avec les élus des communes concernées et l'association afin de clarifier les règles de financement.

Reprise des délibérations budgétaires

En décembre 2025, le conseil a délibéré pour ouvrir des crédits en investissement pour pouvoir régler les factures avant le vote du BP 2026. Le contrôle budgétaire de la Préfecture a relevé une incohérence dans certaines écritures. Le conseil valide les corrections à apporter pour rendre cohérent les comptes 2025 avec le BP2026. Ces modifications d'écriture n'impactent pas le budget final.

Informations diverses :

Des bénévoles ont commencé à rénover le balisage des sentiers de randonnées. Le circuit des Corbinières (rouge) est opérationnel.

Après la liquidation du « Grenier de Grand-mère », une vente organisée avec l'acheteur a permis de collecter 231 € pour le CCAS, auxquels s'ajoutent 105 € issus de la vente de matériel communal.

En 2027, les 30 ans du jumelage seront célébrés à Miescisko, puis en 2028 dans les communes de l'ancien canton de Retiers.

Les 10 ans du marché auront lieu le samedi 3 octobre, de 10 h à 14 h à la zone de loisirs, avec un temps fort à 11 h 30. Les producteurs proposeront des plats à emporter et les créateurs habituels seront invités à participer.

Il n'y aura pas de marchés les samedi 8 et 15 août.

Soirée champêtre : une belle soirée de partage

Le samedi 28 juin, la commune a réuni les habitants pour une soirée champêtre placée sous le signe de la bonne humeur.

Les festivités ont commencé avec un spectacle de magie animé par Phil le magicien qui a fait rire petits et grands. Émerveillé, tout le monde a profité du moment.

La soirée s'est poursuivie avec un apéritif offert par la commune et un repas partagé.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, chacun est reparti le sourire aux lèvres. Une belle soirée d'été !

Merci à tous les participants pour votre présence et vos sourires. Rendez-vous en 2027 !

Séance du 9 juin 2026**Elections sénatoriales**

Le conseil élit ses représentants pour les élections sénatoriales de septembre 2026. Daniel Bordier, Nadine Lainé et Julien Chenard sont désignés délégués titulaires. Elodie Petitjean, Marie-Christine Hervochon et Aline Giacalone sont nommées déléguées suppléantes.

Validation de la grille tarifaire des loyers du pôle santé

Dans le cadre de l'ouverture du pôle santé, il convient de fixer les tarifs de location. La commission « Développement économique » propose une grille à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans régularité. Le conseil débat de la dégressivité des tarifs, qui pourrait favoriser l'installation d'un seul professionnel, contraire à l'objectif de permettre un fonctionnement en roulement. Il souhaite donc maintenir la possibilité de locations ponctuelles ou régulières tout en accueillant plusieurs professionnels. À l'unanimité, le conseil adopte les tarifs de location (disponibles en mairie).

Règlementation du Bruit

Le bruit est réglementé par l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000, qui interdit les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants de 20 h à 8 h. Les maires peuvent renforcer ces règles, mais le conseil ne souhaite pas imposer de contraintes supplémentaires. Il privilégie une approche conciliante : les Thourisiens gênés par le bruit sont invités à échanger avec leurs voisins afin de définir ensemble des règles de savoir-vivre permettant de concilier vie professionnelle, personnelle et temps de repos dans le respect de chacun.

Commission « Cadre de Vie »

Les modalités du concours des maisons fleuries ont été revues pour intégrer 2 catégories : Maison de bourg sans jardin et Maison ou longère avec jardin. Le concours des potagers est maintenu. Les critères de notation ont été revus pour y intégrer un aspect environnemental, présent dans les critères des « Villes et villages fleuris » : gestion de l'eau, présence de paillage, abri pour la biodiversité ...

La commission propose également de remettre en état les 14 tables de pique-nique de l'étang. 2 tables seront modifiées pour être accessibles aux personnes à mobilité réduites. Les tables seront réparées et traitées de façon à préserver le bois.

Prochain conseil municipal : 4 septembre 2026



Ecole Pablo Picasso

Fête des écoles



La très attendue fête des écoles du RPI s'est tenue le dimanche 14 juin à La Couyère. Petits et grands ont profité d'un excellent moment en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'équipe de l'APE, accompagnée de parents bénévoles et de professeurs, a assuré la tenue des différents stands tout au long de la matinée: un grand merci à eux pour leur engagement. Merci également aux familles venues applaudir les enfants lors des représentations des trois écoles, qui ont rencontré un vif succès.

Cérémonie des CM2



Le 19 juin a eu lieu la traditionnelle cérémonie des CM2 qui marque la fin de la scolarité en primaire et le début des nouvelles aventures au collège. Après avoir écouté les discours, les 3 Municipalités ont offert une calculatrice à chaque élève. Une page se ferme, une autre s'ouvre et nous souhaitons bon vent à nos futurs collégiens !

Olympiades du RPI

Tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Lalleu le lundi 29 juin pour la journée des olympiades ! Sous un beau soleil, répartis en 11 équipes, les enfants de tous les âges ont participé à des petits défis sportifs et coopératifs. Ce fût l'occasion de partager de beaux moments, de s'amuser tout en développant l'entraide, les plus grands prenant soin des plus jeunes. Nous remercions chaleureusement les parents venus nous aider et sans qui cette belle journée n'aurait pu avoir lieu.

Merci également à Guylaine Rossi qui, en partenariat avec la bibliothèque de Lalleu, a installé un petit coin lecture, permettant aux enfants d'apprécier un temps de pause à l'ombre au milieu des livres.

Spectacle de théâtre

Le 30 juin, à l'issue des



portes ouvertes de l'école, une soirée théâtre a été proposée aux familles où les trois classes ont présenté chacune une petite pièce de théâtre. Les deux classes de CE1-CE2 ont travaillé autour de l'adaptation de deux histoires en gallo : La chasse à l'ours et La grenouille à la grande bouche. Les CM1-CM2 quant à eux, ont joué une pièce entièrement écrite pour eux par leur enseignant, M. Prigent.



Sortie au Refuge de l'arche

Dans le cadre du projet fil rouge de l'année « La planète et ses richesses », les élèves de l'école se sont rendus au refuge de l'arche, à Château-Gontier. Tout au long de la journée, ils ont pu se promener dans ce joli parc arboré et aller à la rencontre d'animaux sauvages en découvrant leur histoire. Le refuge a pour mission de recueillir et soigner près d'un million d'animaux saisis par les autorités ou abandonnés. Ils sont issus de cirques, laboratoires, parcs zoologiques, particuliers ou du trafic illégal. Nous remercions l'APE qui a financé entièrement cette belle sortie.



Conseil Municipal des Jeunes

À l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, il est rappelé aux enfants intéressés par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qu'ils doivent déposer leur candidature au plus tard le vendredi 18 septembre 2026. Ce conseil permet aux jeunes de s'engager dans la vie de la commune, de proposer des idées et de participer à des projets citoyens.

Agenda

Samedi 18 juillet : soirée moules-frites et feu d'artifice. Thourie animations. Zone festive de l'étang

Dimanche 6 septembre : randonnée vélos-piétons

Samedi 26 septembre : initiation aux gestes qui sauvent par l'UDSP35. Inscription jusqu'au 22/07 (cf p4.)

Samedi 3 octobre : célébration des 10 ans du marché de producteurs. Zone de loisirs

Dimanche 4 octobre : marche Tous pour la Vie !

Samedi 10 octobre : repas annuel du CCAS. Réponse souhaitée des Thourisiens pour le 21-09

Samedi 24 octobre : soirée choucroute. Thourie Animations. Salle Auguste Pavie

Samedi 7 novembre : marché d'Automne

Dimanche 15 novembre : cérémonie de commémoration du 11 novembre

Samedi 12 et dimanche 13 décembre : marché de Noël

CANICULE : protéger les plus vulnérables

Comme chaque année, dès qu'arrive l'été, nous pouvons être confrontés aux fortes chaleurs et aux épisodes de canicule. Les effets de la chaleur sur les personnes âgées peuvent être importants, avec des risques accrus pour les + 65 ans.

Alors même si les principales recommandations sont connues, un petit rappel peut être utile pour vous protéger, vous et vos proches.

Voici quelques conseils pour limiter les effets de la chaleur sur votre santé :

- **Boire régulièrement** de l'eau fraîche (mais pas glacée) ou des boissons désaltérantes. Le volume minimum idéal est au moins 1,5 à 2 litres d'eau par jour ;
- **Faire circuler l'air** et laisser vos volets fermés aux heures les plus chaudes ;
- **Limiter vos déplacements** et éviter toute activité physique ;
- **Manger de manière équilibrée**, avec davantage de plats froids ; Privilégier les endroits frais ou les lieux climatisés, chez vous ou à proximité ;
- **Porter des vêtements amples** et de couleur claire, une casquette ou un chapeau pour se protéger la tête et limiter le risque d'insolation.

Un registre est ouvert en mairie pour les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de précarité qui souhaitent s'inscrire dans le cadre du dispositif de veille sanitaire du plan canicule.

Contact au 02.99.43.11.41.

Initiation aux gestes qui sauvent par l'UDSP35

Une séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours sera proposée le **samedi 26 septembre 2026**, de 9h30 à 11h30, à la salle Pavie. Proposée pour un groupe de 5 à 15 participants, cette animation gratuite est ouverte à tous à partir de 18 ans. Elle permettra au public d'acquérir les premiers réflexes essentiels en situation d'urgence.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de la mairie avant le 22 juillet. Une attestation de sensibilisation sera remise à l'issue des deux heures de formation.



Pour la 4ème édition,

Rejoignez-nous pour une balade

"A la découverte de Thourie"

OU

À PIED À VÉLO

parcours env. 10kms

casque conseillé

parcours 1 : env. 15 kms

GRATUIT SANS INSCRIPTION

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

DÉPART À 14H30

DE LA ZONE DE LOISIRS DE THOURIE

THOURIE

Sportez-vous bien !

Renseignements auprès de la Mairie de Thourie -
mairiethourie@wanadoo.fr ou au 02 99 43 11 41

GRAND CONCOURS

DESSIN / PHOTO

ÉTÉ 2026

POUR GARDER UNE TRACE DE NOTRE PYLONE

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE L'ÉTÉ

POUR PETITS ET GRANDS

Vos oeuvres sont à déposer avant le 31 aout dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail communicationthourie@gmail.com

A gagner une exposition sur les murs du village
Règlement disponible à la mairie

BOOM

BOOM